



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
OPERATION EHPAD DE 83 LITS « Terrain Fleury »
SUR LA COMMUNE DU TAMPON**

MARCHE DE TRAVAUX

MAPA

Réf : 160004-10

1. L'ACHETEUR

FONDATION PERE FAVRON

80 boulevard Hubert Delisle – 97456 Saint-Pierre

Tel : 0262 91 80 21

Fax : 0262 91 80 19

2. OBJET ET ETENDUE DU MARCHE

Le présent marché de travaux, alloti, concerne la construction de l'EHPAD de 83 lits « TERRAIN FLEURY » dans la commune du Tampon.

Objet de la consultation :

- Lot 02 : Terrassements Généraux – Maçonneries
- Lot 07 : Menuiseries Aluminium
- Lot 11 : Revêtements sol et murs souples collés
- Lot 18 : Electricité Courants Faibles – VDI
- Lot 19 : Alarme Incendie - Appel Malade

3. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Procédure adaptée en application des articles 42, 2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que des articles 22, 27 et 34, I., 2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les 3 offres les mieux classées.

4. RETRAIT DU DCE

Le dossier de consultation des entreprises n'est disponible que sur support numérique. Il peut être demandé et retiré gratuitement, à l'adresse suivante :

FONDATION PERE FAVRON

Service Plans & Travaux

80 boulevard Hubert Delisle –Saint-Pierre

Mail : spt@favron.org / christophe.pichan@favron.org / pichan@favron.org

Fax : 0262 91 80 19

Tel : 0262 91 80 21

GSM : 0692 48 61 16

GSM : 0692 86 24 33

5. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Selon les critères détaillés dans le Règlement de Consultation et son Annexe.

Le marché pourra être confié à une entreprise ou à un groupement d'entreprises conformément aux précisions du règlement de la consultation.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères de jugement des offres suivants :

- **Note N1 : Critère de PRIX**
- **Note N2 : Critère de VALEUR TECHNIQUE**
- **Note N3 : Critère de VALEUR METHODOLOGIQUE**
- **Note N4 : Critère de VALEUR D'INSERTION SOCIALE**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera celle qui présentera la note globale la plus élevée.

La note globale (N), notée sur 100 points est ainsi calculée : $N = N1 + N2 + N3 + N4$

La description et la valeur des critères et sous-critères sont détaillés, par lot, dans l'annexe au Règlement de Consultation : **ANNEXE AU RC-Critère de sélection**

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours (cent quatre-vingt- jours) à compter de la date limite de réception des offres.

7. CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES PLIS

Pour l'envoi de leur candidature et de leurs offres la **transmission papier est obligatoire**. Les plis seront envoyés ou remis à l'adresse suivante, selon les modalités précisées dans le Règlement de Consultation :

Fondation Père Favron

80 boulevard Hubert Delisle

BP 380 – 97456 Saint-Pierre Cedex

8. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

7 novembre 2017 à 12h00 (heure locale)

Horaires d'ouverture des locaux du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, sauf les vendredis de 8h à 12h et de 13h à 16h.

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET VOIES DE RECOURS

Pour toute demande de renseignement d'ordre administratif :

Monsieur Christophe PICHAN

80 boulevard Hubert Delisle – Saint-Pierre

Tel : 0262 91 80 21 / Fax : 0262 91 80 19

Mail : christophe.pichan@favron.org

10.VOIES DE RECOURS

Le service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est le suivant : Tribunal de Grande Instance de de Saint-Denis-de-La-Réunion est compétent (5 avenue André Malraux - CS 81027 - 97495 Sainte Clotilde Cedex)

11.DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

JIR et QUOTIDIEN : **le 17 octobre 2017**